

## **Procès verbal de la réunion extra-ordinaire du 30 octobre 2017**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 27 octobre 2017 s'est réuni le 30 octobre 2017 à 9 heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques BŒUF, Maire, étaient présents : Bœuf, Malauron, Battut, Meynard. Mmes Loulergue, Morele.

Absents : MM. Chanudet, Boyer, Lascourbas  
Mmes Charbonnel Dessemond, Tomassi.

Secrétaire de séance : Sylvain MEYNARD

**Ordre du jour** : Location du logement au-dessus de la mairie

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

### **Location du logement au-dessus de la mairie**

Monsieur le Maire rappelle que suite au départ de la dernière locataire, le logement au-dessus de la mairie est vacant.

Il fait part de la demande de Madame MICHELOT Isabelle de l'occuper à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de louer le logement au-dessus de la mairie à Madame MICHELOT Isabelle à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017,
- Fixe le montant du loyer mensuel à 231.27 €, révisable tous les ans au 1<sup>er</sup> avril selon l'évolution de l'indice INSEE relatif aux loyers,
- Charge Monsieur le Maire de signer le bail et toutes pièces utiles.